

INSCRIPTIONS JOUEURS JUVÉNILES U4 À U18 (2002 à 2016)

NON-RÉSIDENTS



PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 3 (13h) AU 21 FÉVRIER (17h) 2020

Rabais de 25 \$ par joueur pendant la période d'inscription prévue.

- 2 façons de s'inscrire
- La politique familiale ne s'applique pas
- Tous les joueurs non-résidents doivent faire une inscription 'en attente'. Lors de l'inscription en attente aucun paiement n'est demandé.
- Suite à l'inscription en attente un employé de la Ville de Saint-Jérôme communiquera avec vous afin de vous confirmer si oui ou non l'inscription est acceptée par le Club. Lors de l'appel, vous pourrez effectuer un paiement via carte de crédit.
- Frais de non-résidents applicables de 90 \$ lors de l'inscription pour tous les joueurs
- Frais additionnels aux frais de non-résidents pour les **catégories U13 à U21 AA** selon le protocole d'entente pour l'application d'une tarification des joueurs non-résidents de soccer sur le territoire de la région des Laurentides, payables directement à la Ville lorsque les sélections seront complétées (entre 160 \$ et 710 \$)

1. INSCRIPTION EN LIGNE

- Assurez-vous d'avoir en main votre numéro de carte-loisirs à jour afin de procéder à l'inscription
- Pour obtenir votre numéro de carte-loisirs ou pour informations, veuillez compléter le formulaire en cliquant sur le lien suivant : <https://www.vsj.ca/formulaire-obtenir-une-carte-loisir/>
- Cliquez sur le lien suivant : <https://www.vsj.ca/activites-de-loisirs/programmation-et-inscriptions/?highlight=Programmation%20et%20inscriptions>
- Paiement par **carte de crédit seulement, Visa ou Mastercard**
- **Paiement possible en deux versements**

2. INSCRIPTION SUR PLACE À LA CENTRALE DU CITOYEN

- Présentez-vous dans les heures d'ouverture au 10, rue St-Joseph, bureau 103, à Saint-Jérôme
- Paiement par **chèque, mandat-poste, carte de crédit, carte de débit et argent comptant**

CENTRALE DU CITOYEN

10, rue St-Joseph, bureau 103, Saint-Jérôme, J7Z 7G7

Horaire

Lundi 8 h à 17 h

Mardi 8 h à 19 h

Mercredi 8 h à 17 h

Jeudi 8 h à 19 h

Vendredi 8 h à 17 h

Informations

Téléphone : 450 569-5000

TARIFS 2020 incluant le frais de non-résidents applicables de 90 \$

Catégorie	Année de naissance	3 au 21 février RABAIS 25 \$	À partir du 22 février
U4-U6	2014 à 2016	260 \$	285 \$
U7-U8	2012-2013	295 \$	320 \$
U9-U10	2010-2011	315 \$	340 \$
U11-U12	2008-2009	315 \$	340 \$
U13-U18	2002-2007	315 \$	340 \$

COTISATION AA Frais supplémentaires		
Cotisation AA joueur sélectionné seulement	U12 à U18	130 \$ payable au Club lorsque les sélections seront complétées + Non-résidents - Joueurs Laurentides : 160 \$ * Non-résidents - Joueurs Hors région (incluant Mirabel) : 710 \$ * payable à la Ville lorsque les sélections seront complétées

Vous pourrez procéder au paiement en ligne à partir du 16 mars 2020 (carte de crédit Visa/Mastercard)

Paiement [ICI](#)

* Les frais additionnels de non-résidents pour les **catégories U13 à U21 AA seulement** seront payable directement à la ville lorsque les sélections seront complétées (entre 160 \$ et 710 \$).

REMBOURSEMENT | Voir politique sur le site Internet : <http://www.ambassadeursj.com/documents-administratifs/>

***** IMPORTANT *****

PHOTO (CARTE D’AFFILIATION) | Tous les joueurs U9 et plus doivent obligatoirement avoir une photo valide pour leur carte d’affiliation. Le Club communiquera avec les nouveaux joueurs U9 et plus ainsi que certains joueurs (dont la photo est expirée) afin de les convoquer à une séance photo avant le 1^{er} avril 2020.

BORDEREAU D’AFFILIATION | Tous les joueurs qui auront fait leur inscription en personne devront obligatoirement signer le bordereau d’affiliation de la Fédération de Soccer du Québec.

Le club n’est pas responsable des délais causés par l’absence des joueurs/parents lors de la convocation de ceux-ci pour la prise de photo et de la signature du bordereau.